

Journée thématique du 18 novembre 2014 : « Corps-Esprit ? »
Que soignons-nous ? Qui soignons-nous ?

La prescription d'un placebo contrevient elle au contrat de confiance ?

Placebo et Pratiques Professionnelles

Martine TACHEAU ¹, Edouard CREPIN ², Anne HERON ^{3,4}

1 IADE, Consultation Douleur

2 Médecin Rééducateur/Ostéopathe

3 Enseignant/Chercheur Université Paris Descartes

4 Coordinatrice de la recherche Unité de Recherche Clinique et d'Évaluation Scientifique URC28



Espace Ethique Hospitalier et Universitaire de Lille

Introduction

- Si le placebo est une substance pharmacologiquement inerte, l'effet qu'il engendre est incontestable et incontesté. Aussi, tous les hôpitaux y ont recours.
- Pour autant, le Centre National de Ressources de lutte contre la Douleur, comme l'American Pain Society, recommandent depuis 2005 d'éviter l'utilisation de placebo dans le traitement de la douleur.
- Plus largement, il a été mis en évidence certains risques d'utilisation de placebo en général, notamment au niveau de la relation de confiance entre patient et soignant

- La relation de confiance entre le patient et l'équipe peut être profondément altérée, car le patient finit souvent par apprendre (par mégarde, ou grâce à un membre de l'équipe « excédé » par les plaintes du malade) que le produit administré est un placebo. La plainte est disqualifiée car pour beaucoup, un effet placebo signe (à tort) l'absence de valeur de sa plainte : « c'est dans la tête ! ». Cette suspicion ruine la confiance indispensable à toute relation de soin. Une réponse bénéfique à une injection de sérum physiologique ne signifie pas pour autant qu'un patient simule.
- D'autre part, la reproductibilité de l'effet placebo est très rarement observée ; un patient placebo-répondeur ne le sera probablement plus le lendemain et encore moins dans une autre circonstance.
- La prescription d'un placebo peut-elle donc toujours être considérée comme bienveillante ?

Objectifs de l'étude

- Evaluer la place du placebo dans le cadre des pratiques professionnelles de notre établissement hospitalier.
- Déterminer si les modes de prescription des placebos peuvent contrevenir au contrat de confiance entre patient et soignant

Matériel et Méthodes

- **Critères d'inclusion** : Tous les acteurs de soins de l'hôpital (médecins, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, sages-femmes...).
- **Nombre de professionnels concernés** : 1250 personnes environ
- **Questionnaire en 15 items où ont été évalués** :
 - la forme des différents placebos prescrits,
 - les circonstances de leur délivrance,
 - le sens associé à la thérapeutique par placebo
 - l'opinion sur ce qui est nécessaire pour établir une relation de confiance soignant/soigné.
- **Analyse des données**:
 - l'Unité de Recherche Clinique (Excel)
- **Durée de l'étude**:
 - Début: 2 septembre 2014
 - Fin de recueil des données : 15 Octobre 2014.
 - Analyse : dernier trimestre 2014

Résultats

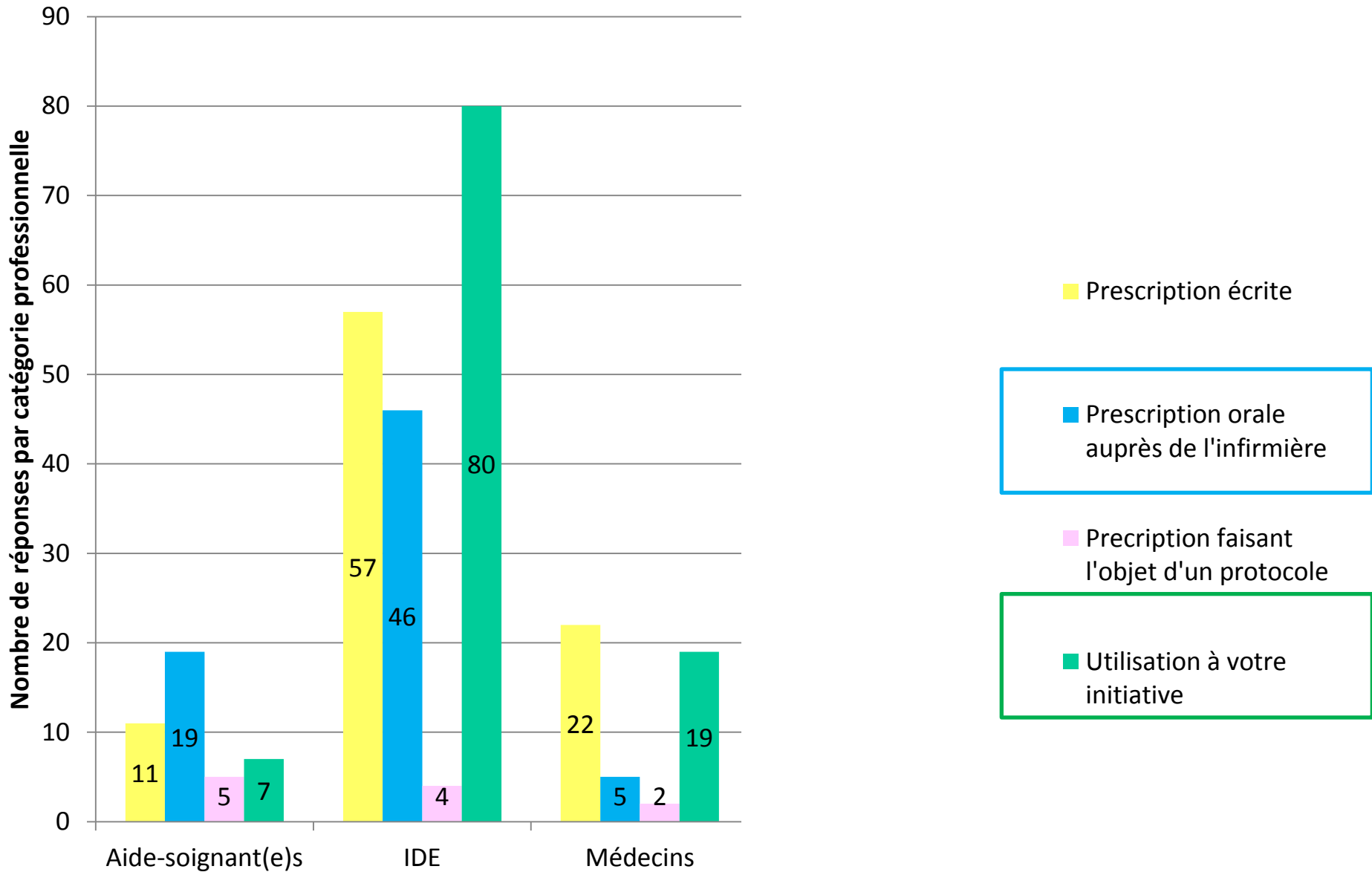
Participation des soignants par catégorie professionnelle

| | Total général | utilisateurs | non utilisateurs |
|--------------------------------|---------------|--------------|------------------|
| Aide-soignant(e)s ¹ | 73 | 38 | 35 |
| IDE ² | 223 | 145 | 78 |
| Médecins ³ | 70 | 47 | 23 |
| Autre(s) ⁴ | 10 | 3 | 7 |
| NR | 5 | 1 | 4 |
| Total général | 381 | 234 | 147 |
| % des réponses | 100% | 61% | 39% |

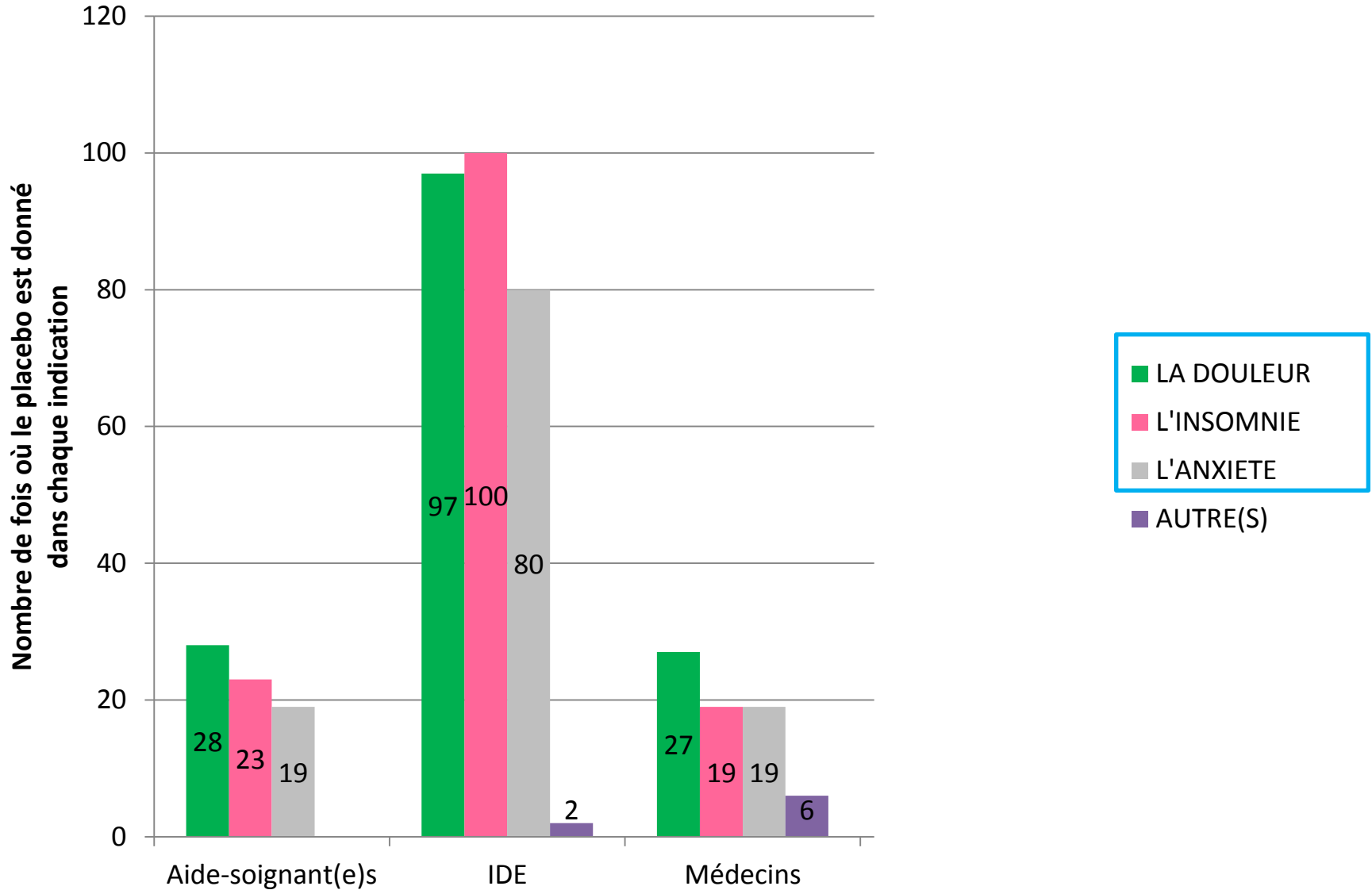
- AS¹ = Aide-soignant(e)s + Auxiliaires de puériculture (17,1%)
- IDE² = IDE + IADE + Cadre de santé + Puéricultrices (42%)
- Médecins³ = Internes + Séniors + Sages-femmes (28%)
- Autre(s)⁴ = Professionnel en psychiatrie de l'âge avancé + Elève infirmière + Educatrice spécialisée

Analyse des réponses des utilisateurs de placebo

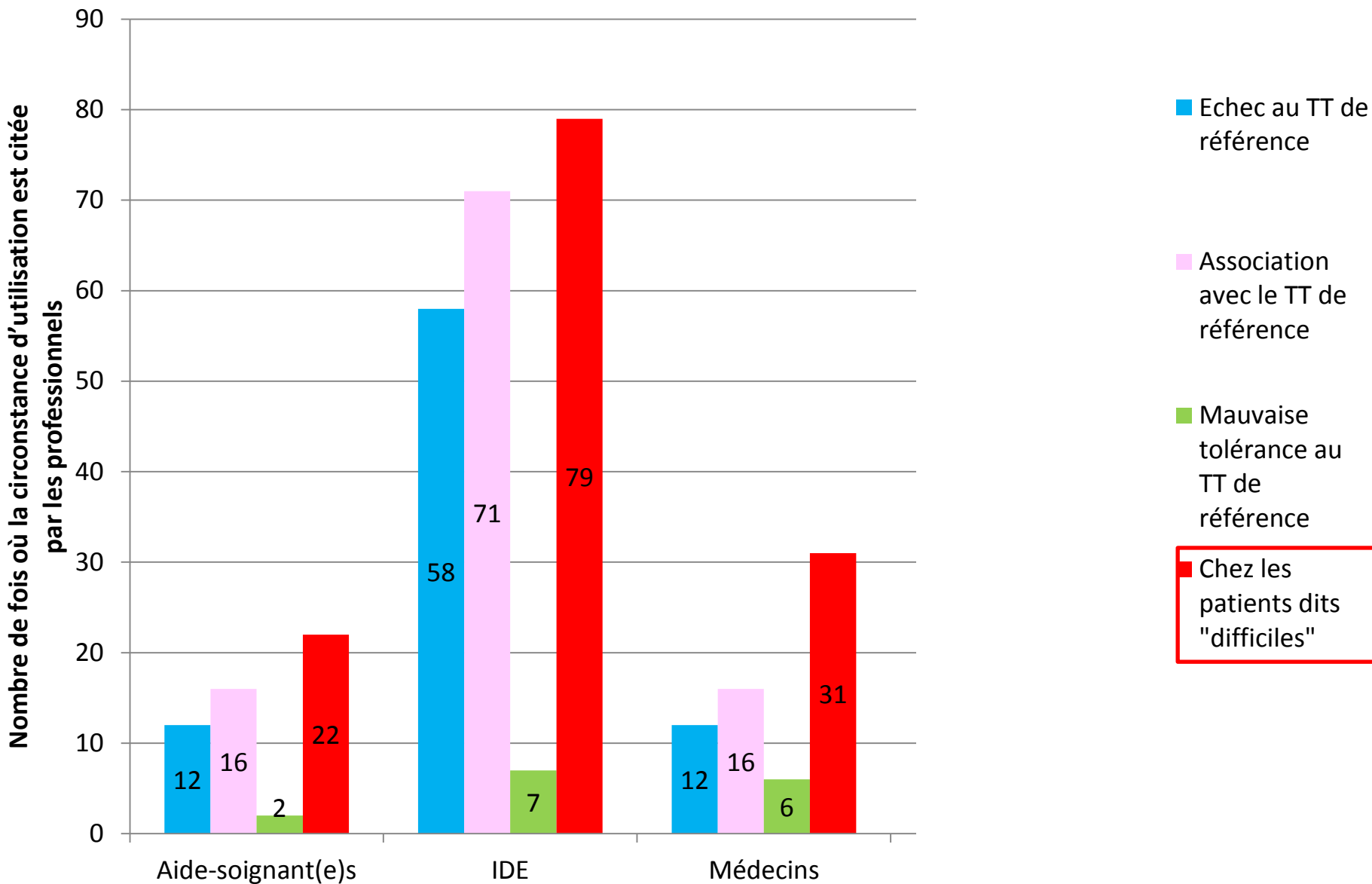
L'utilisation de placebo fait-elle suite à une prescription ?



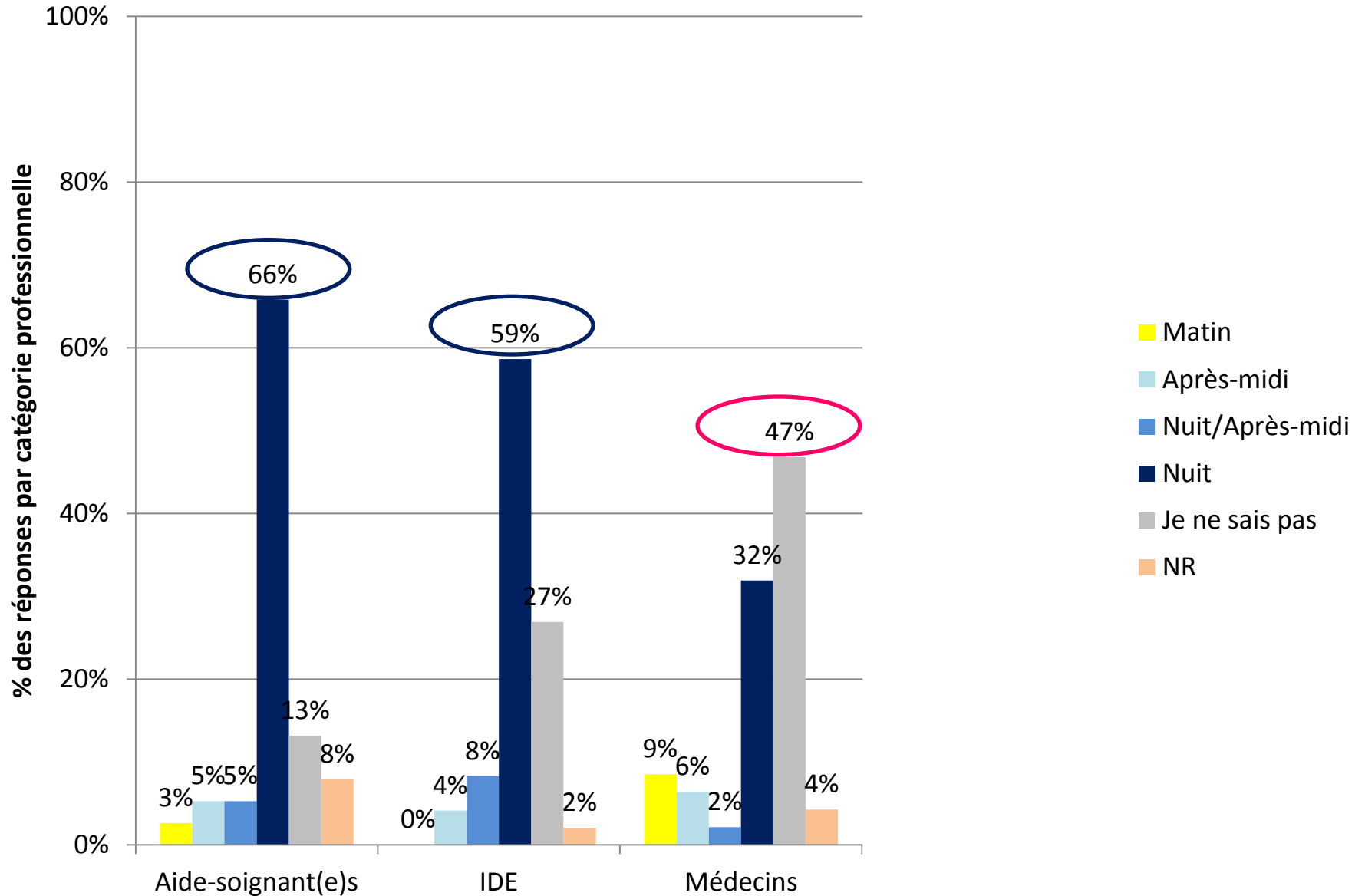
L'utilisation de placebos concerne :



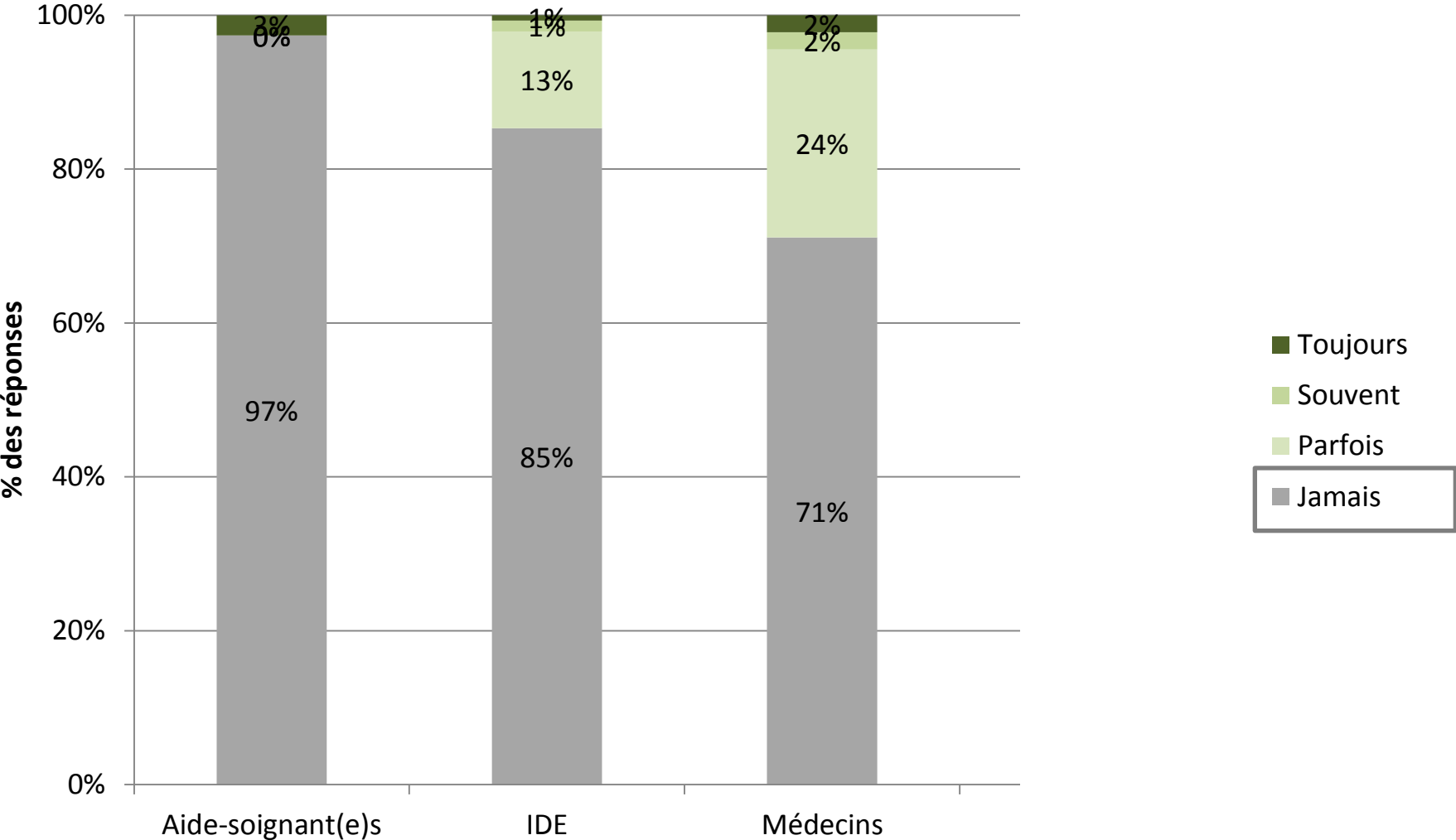
Dans quelles circonstances utilisez-vous des placebos ?



Quand le placebo est-il le plus souvent utilisé ?

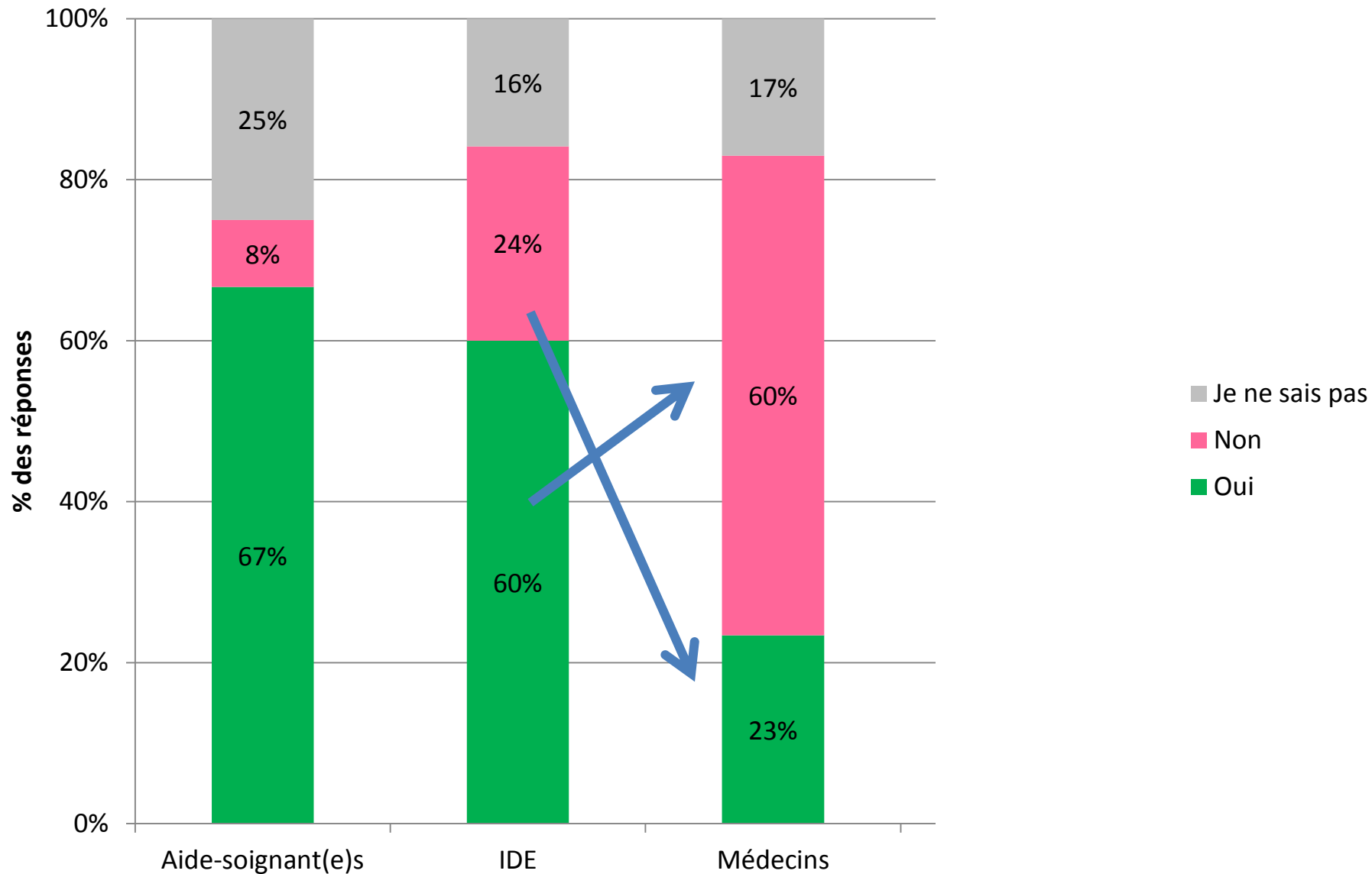


Le patient est-il informé qu'il reçoit un placebo ?

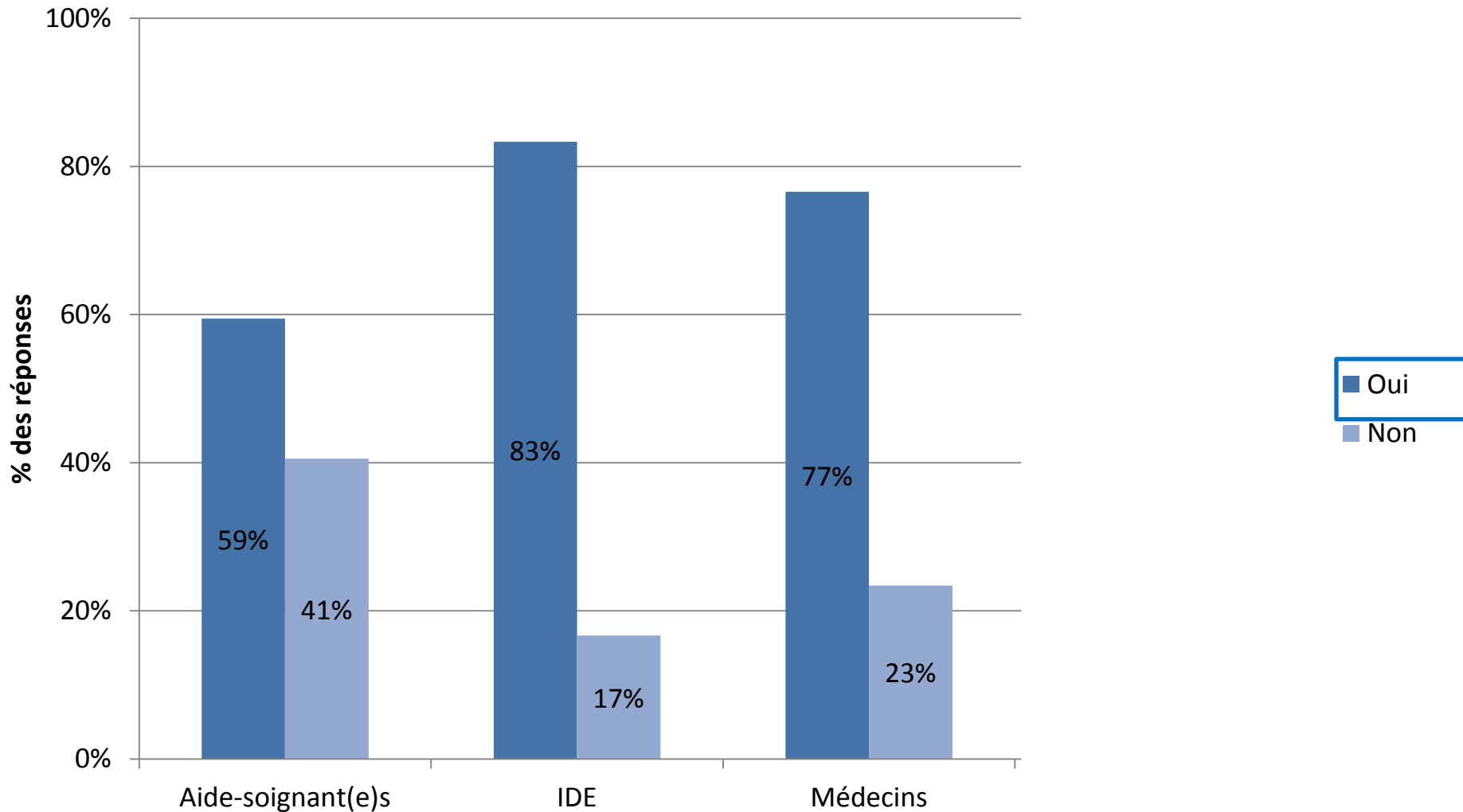


SENS DONNÉ À LA THÉRAPEUTIQUE PAR PLACEBO

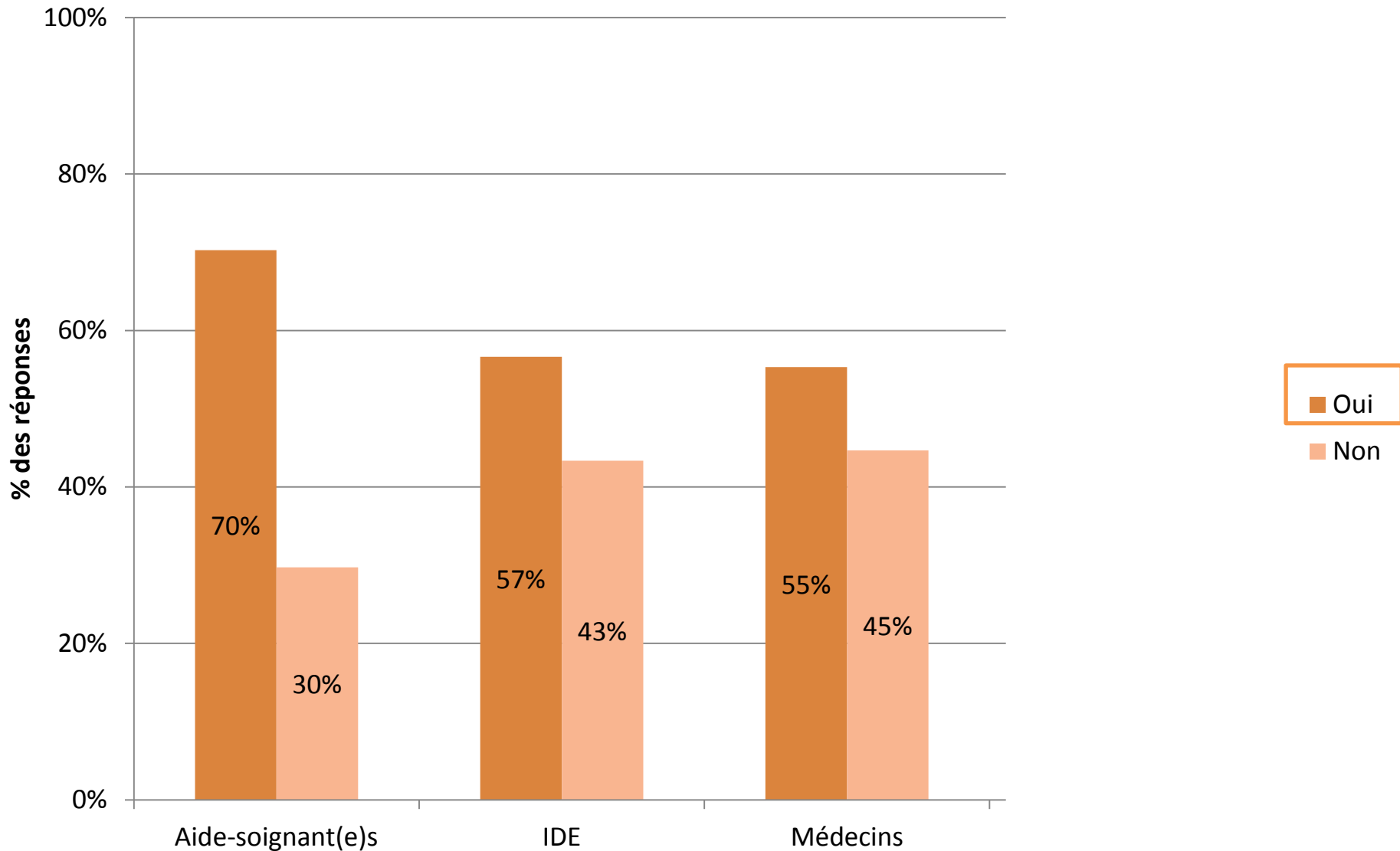
Pensez-vous que l'on puisse délivrer un placebo sans prescription médicale ?



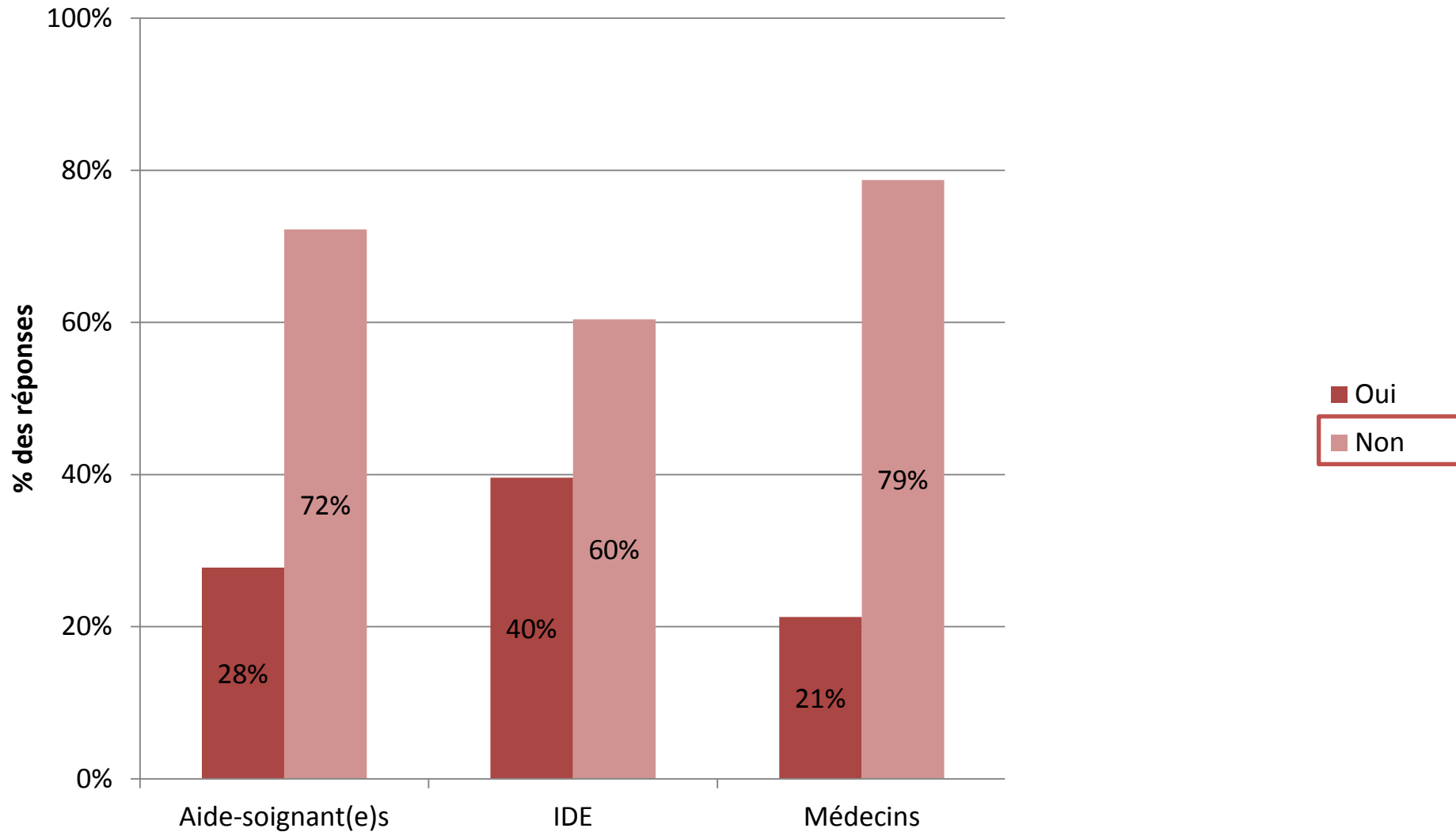
Selon vous, la thérapie par un placebo est-elle associée à un test thérapeutique ?



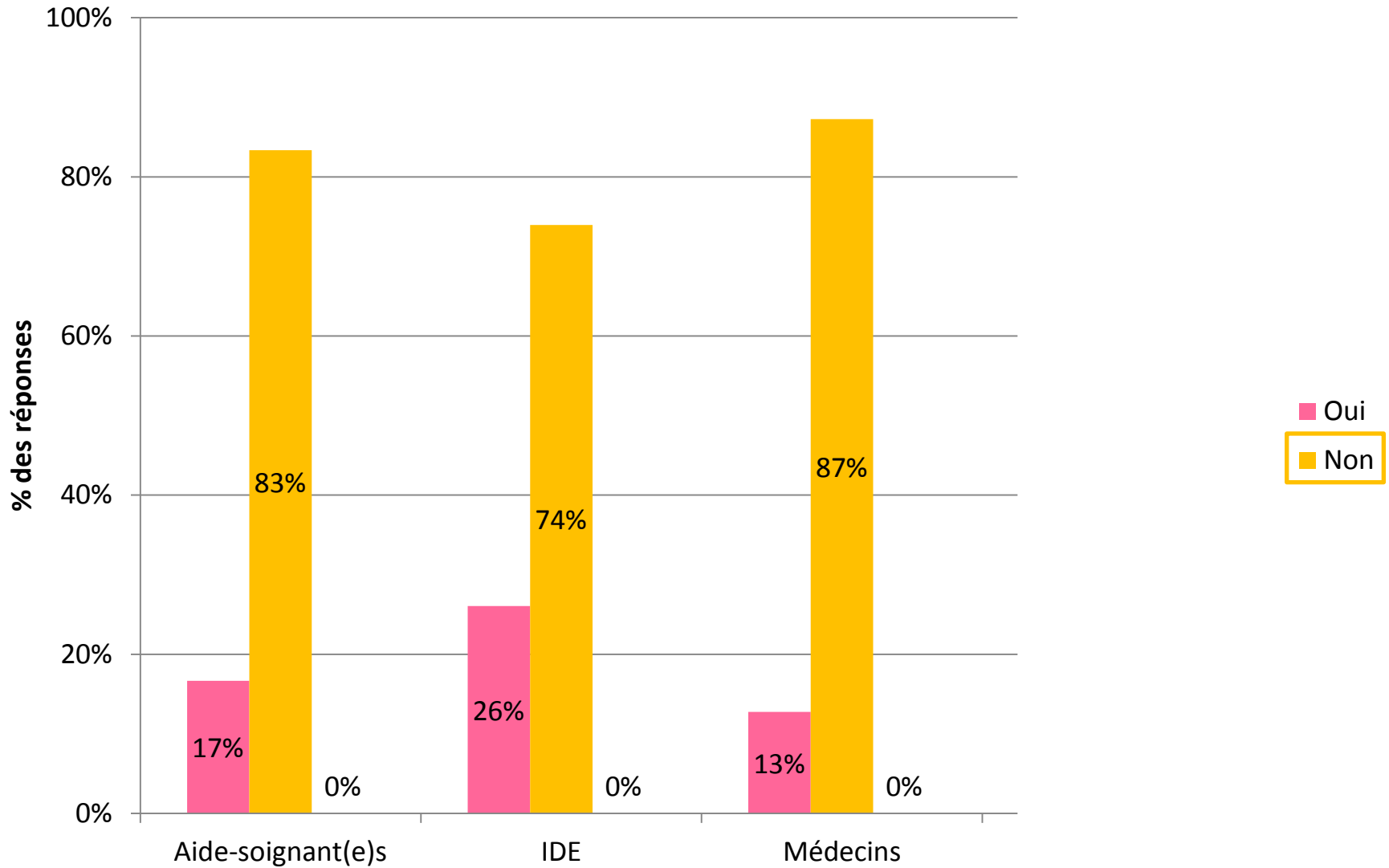
Q11. Selon vous, la thérapie par un placebo est-elle associée à la réponse à une plainte exagérée ?



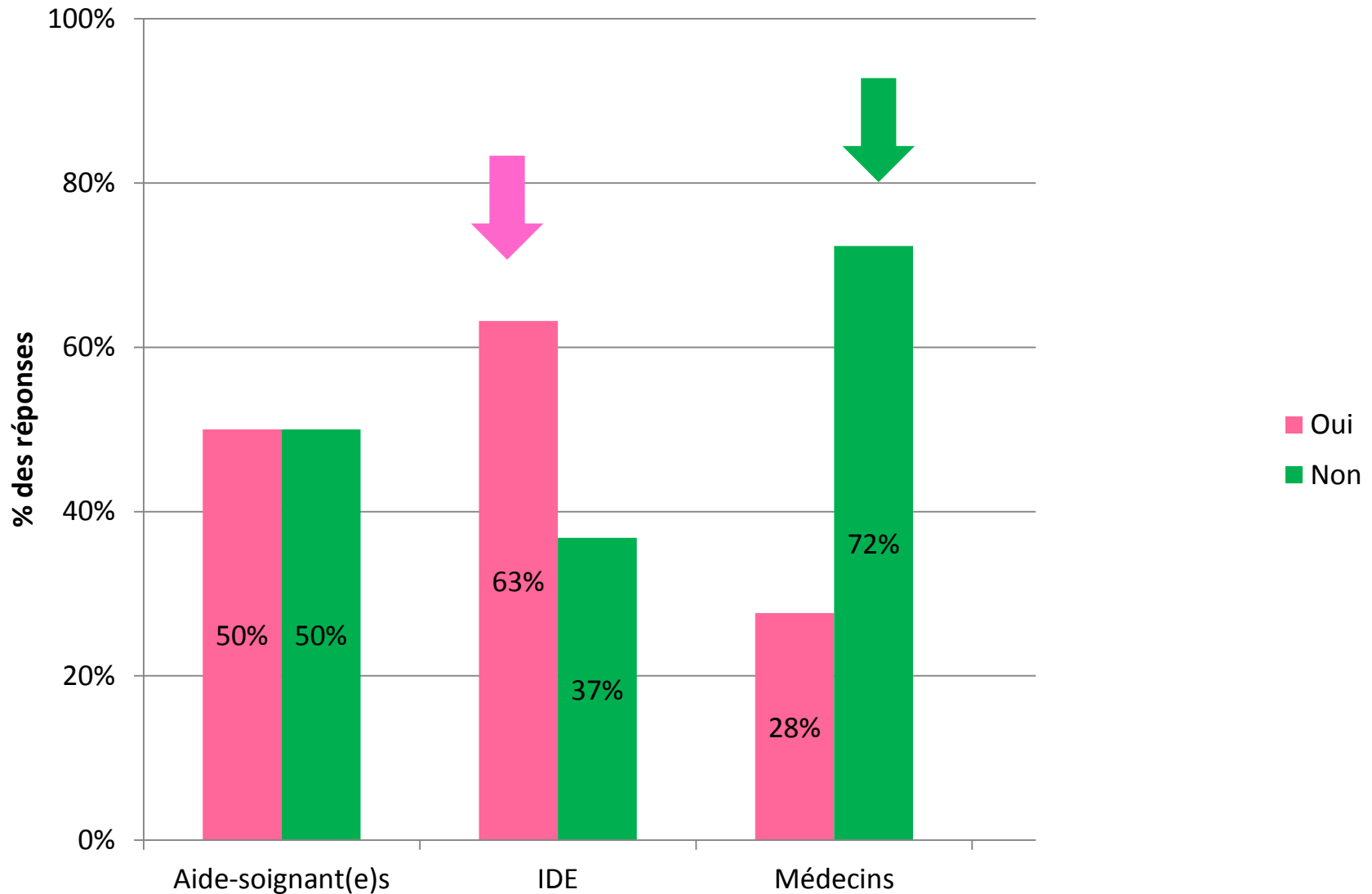
Selon vous, la thérapie par un placebo est-elle associée à un risque de perdre la confiance du patient ?



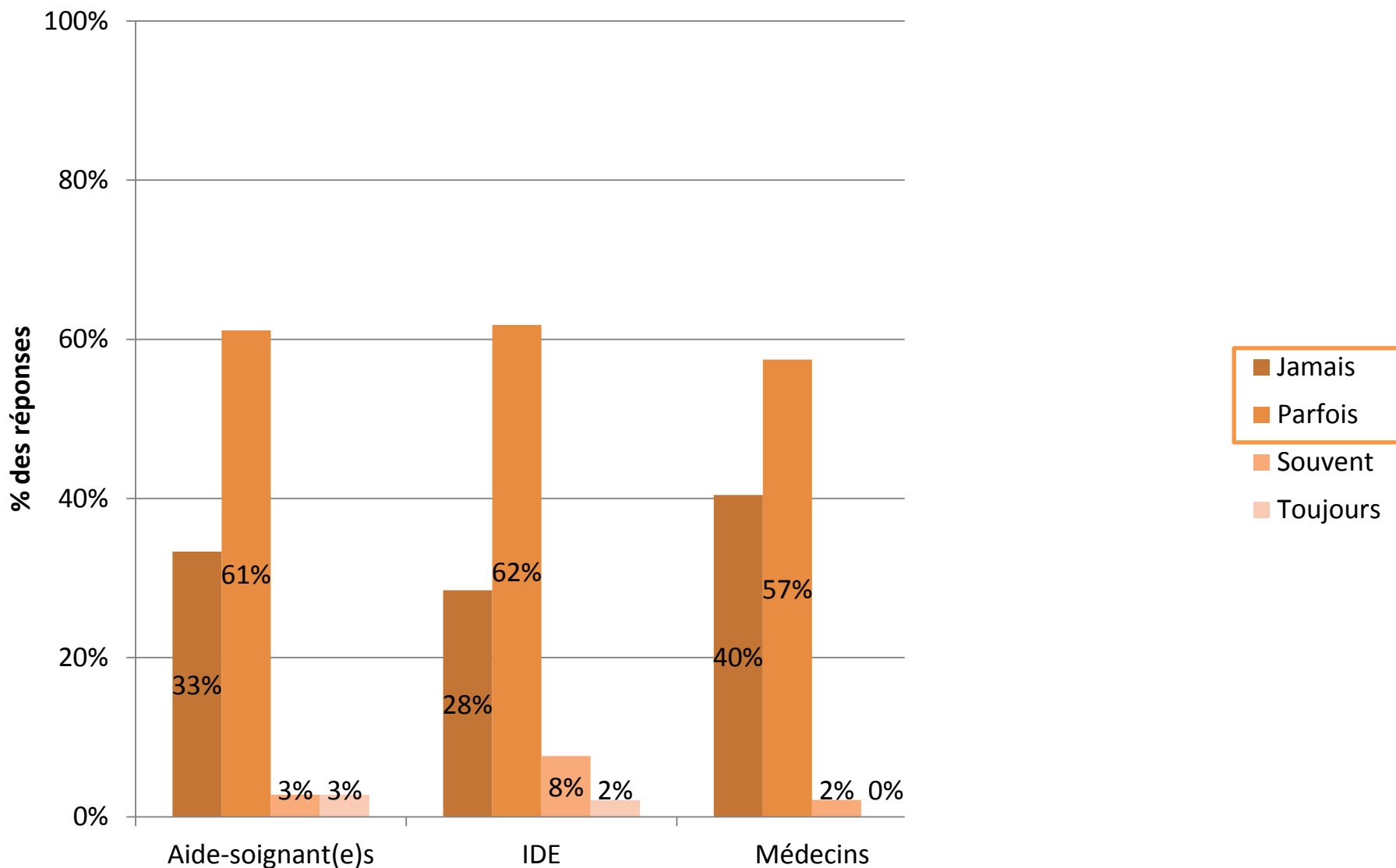
Selon vous, la thérapie par un placebo est-elle associée à l'angoisse du soignant ?



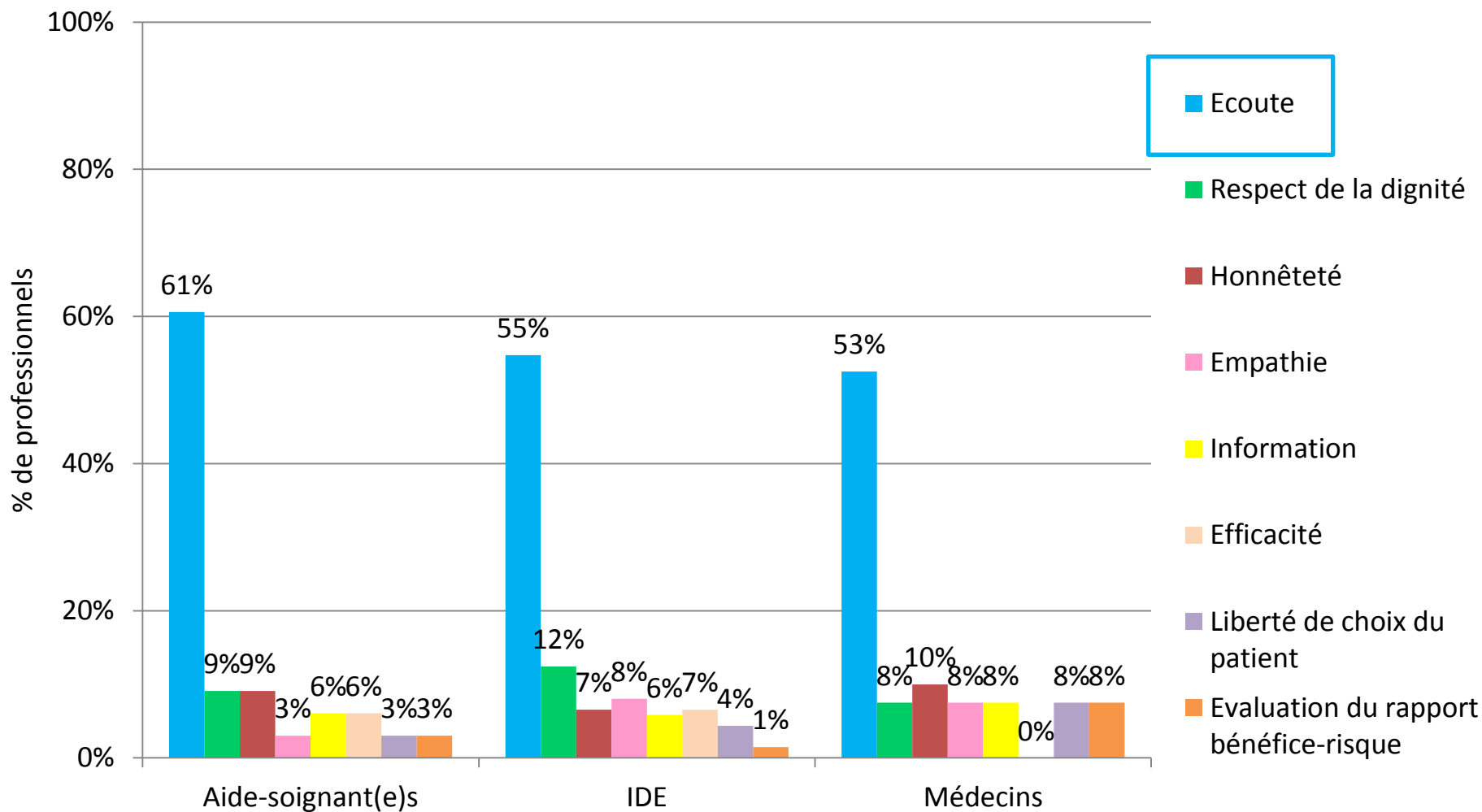
Selon vous, la thérapie par un placebo est-elle associée à l'absence de traitement efficace ?



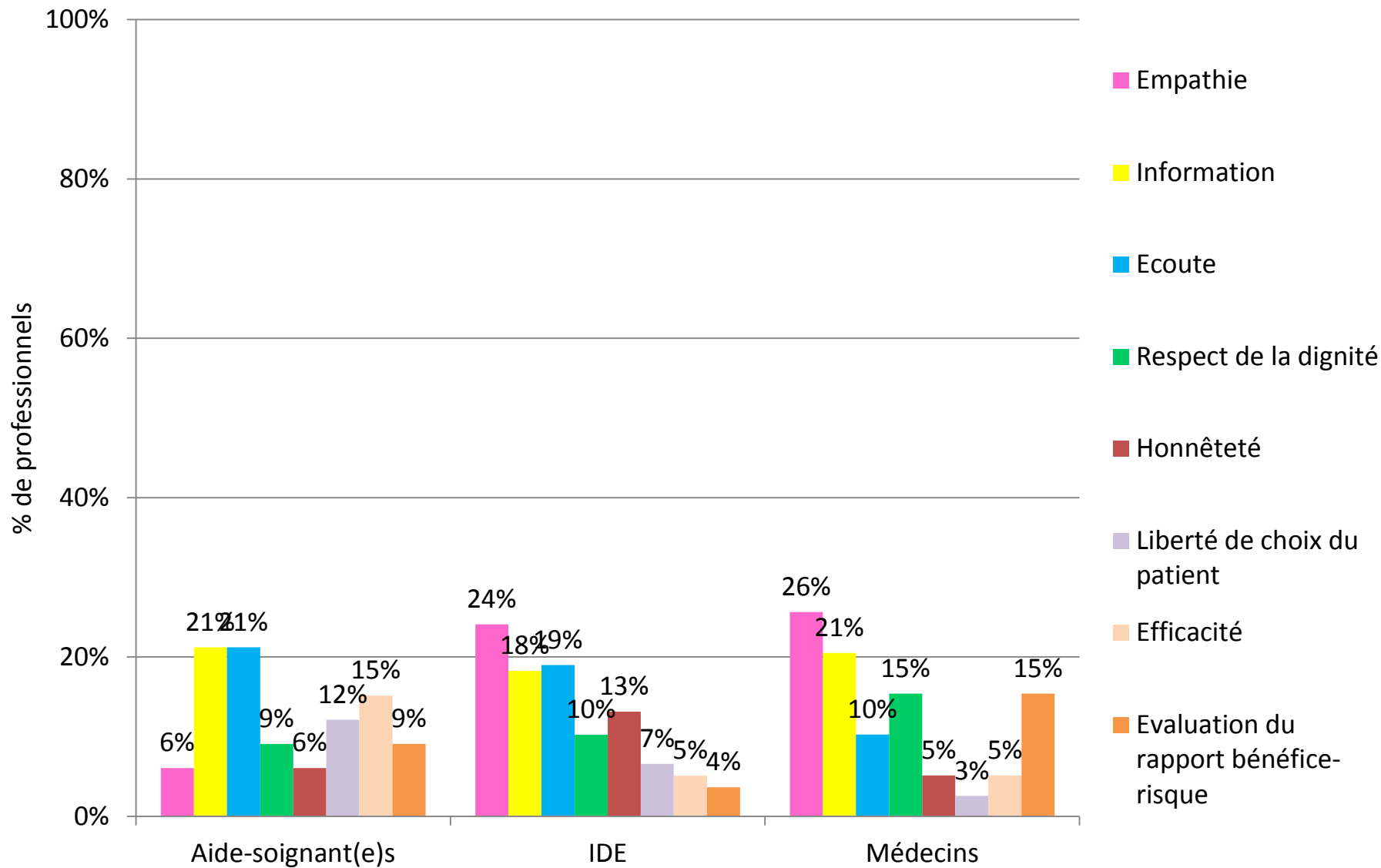
Selon vous, donner un traitement à visée placebo remet-elle en cause la relation de confiance soignant/soigné ?



Parmi les termes proposés lequel vous paraît le plus nécessaire à une relation de confiance soignant/soigné ?



Parmi les termes proposés lequel classeriez-vous en position N°2 ?



RESUME DES RESULTATS

En pratique, dans notre étude, le placebo est utilisé dans la majorité des cas:

- sans prescription écrite
- principalement la nuit
- sans information du patient
- pour lutter contre la douleur, l'insomnie ou l'anxiété
- en réponse à une plainte exagérée
- chez des patients dits « difficiles »
- considéré comme un test thérapeutique

Relation de confiance

Les soignants considèrent que l'utilisation de placebo:

- n'est pas liée à l'angoisse du soignant
- ne remet pas en cause la relation de confiance soignant-soigné
- n'engendre pas un risque de perdre la confiance du patient

La relation de confiance est basée sur l'écoute empathique et associée à l'information du patient ! PARADOXE

DISCUSSION DES RESULTATS

En pratique, dans notre étude, le placebo est utilisé principalement:

- sans prescription écrite
- principalement la nuit
- sans information du patient
- pour lutter contre la douleur, l'insomnie ou l'anxiété
- en réponse à une plainte exagérée
- chez des patients dits « difficiles »
- considéré comme un test thérapeutique

Relation de confiance

Les soignants considèrent que l'utilisation de placebo:

- n'est pas liée à l'angoisse du soignant
- ne remet pas en cause la relation de confiance soignant-soigné
- n'engendre pas un risque de perdre la confiance du patient

La relation de confiance est basée sur l'écoute empathique et associée à l'information du patient ! PARADOXE

CONCLUSION

- Ce qui met à mal le contrat de confiance :
 - L'utilisation du placebo:
 - comme test thérapeutique
 - en réponse à une plainte « exagérée »
 - pour des patients dits « difficiles »
 - sans information préalable
- Ce qui est nécessaire à la relation de confiance soignant/soigné :
 - Considérer le placebo comme un médicament, nécessitant information, prescription et réévaluation
 - L'envisager sans tromperie, et en recours ultime
 - Parfois il est impossible de répondre à tous les maux, mais aux possibles chacun est tenu.